



COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 10 août 2021

PASS SANITAIRE À HAYANGE : LA POLICE MUNICIPALE NE VERBALISERA PAS LES CAFETIERS ET RESTAURATEURS

Comme lors du couvre-feu instauré fin 2020 et pour une bonne partie de l'année 2021 par le gouvernement, nous avons décidé de demander à la police municipale de Hayange de ne pas réaliser de contrôle chez les cafetiers et les restaurateurs Hayangeois concernant le pass sanitaire.

Cette mesure liberticide mise en place par le gouvernement Macron n'a pas sa place au sein de notre pays libre et démocratique. Ce n'est pas le travail de la police municipale, ni de la police nationale, que d'effectuer des contrôles afin de déterminer quelle personne a le droit ou non de boire un café ou de manger quelque chose. Nos restaurateurs faisaient déjà tous les efforts, notamment sur les gestes barrières et l'adaptation des jauges, pour garantir de bonnes conditions sanitaires pour tous. Il est inadmissible de faire peser sur eux une pression supplémentaire en leur faisant contrôler le pass sanitaire de leurs clients.

Nous avons déjà des remontées de restaurateurs qui nous signalent des pertes sèches de leur chiffre d'affaires avec une baisse importante du nombre de leurs clients. Cela va les impacter lourdement alors qu'ils ont déjà subi les confinements successifs et le couvre-feu. Quelle sera la prochaine étape du gouvernement ? Mener le pays à sa ruine ?

Certaines communes emploient leur police municipale pour fliquer les commerçants. À Hayange, nous faisons le choix de les soutenir dans cette période difficile.

Chacun se reconnaîtra dans l'une ou l'autre de ces postures face au sectarisme du gouvernement. Pour nous il n'y a pas à hésiter. La France c'est être libre de ses choix et non subir une contrainte malhabilement déguisée par le gouvernement.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est



Contact
communication@ville-hayange.fr
03 82 82 49 26